

Communiqué de presse

Nouvel horaire CFF 2018 : places assises supplémentaires, mais péjoration pour la ligne Lausanne-Berne

Annoncé aujourd'hui par les CFF, l'horaire 2018 permet une augmentation du nombre de places assises en Suisse romande mais risque également de réduire l'attractivité de la ligne Lausanne-Berne. L'interruption totale de cet axe pendant sept semaines durant l'été 2018 entre Lausanne et Puidoux a déjà conduit le Canton à demander aux CFF la mise en place d'un concept de remplacement des trains limitant au maximum les conséquences pour les voyageurs.

Les CFF ont communiqué aujourd'hui sur les principales nouveautés de l'horaire 2018, qui sera formellement mis en consultation à la fin du mois. Pour les Vaudois, ce projet confirme le fort développement du RER Vaud avec la mise en service de la cadence 30 minutes sur la Broye. En revanche, il introduit des reculs sur la ligne Lausanne-Berne avec une augmentation des temps de parcours de six minutes pour un train longue distance sur deux.

Si la solution retenue par les CFF permet de réintroduire, pour Palézieux, des liaisons directes vers Genève, Fribourg et Berne, elle introduit une rupture de correspondances une fois sur deux avec la ligne du Simplon. Concrètement, il ne sera plus possible, par exemple, de se rendre deux fois par heure depuis le Chablais jusqu'à Berne. Le Canton espère que ce concept de desserte de la ligne Lausanne-Berne ne se traduise pas par une perte de son attractivité. D'autant plus que l'objectif reste un développement à l'horizon 2025, avec l'introduction d'un RegioExpress circulant entre Lausanne et Berne.

L'annonce de l'interruption totale de cette ligne entre Lausanne et Puidoux pendant sept semaines, à l'été 2018, attire toute l'attention du Canton. Si une fermeture totale permet des économies pour effectuer des travaux et améliorer la sécurité des travailleurs, elle induit aussi des conséquences pour l'ouest de la Suisse. Le Canton a déjà demandé aux CFF la mise en place d'un concept de substitution performant pour limiter les conséquences d'une telle interruption. Ce plan de liaisons alternatives devra limiter au maximum, pour les voyageurs, les changements et l'augmentation des temps de parcours, tout en répondant aux besoins des milieux touristiques et économiques.

L'Office fédéral des transports mettra formellement en consultation le nouvel horaire le 29 mai prochain. Il pourra être consulté sur le site internet www.projet-horaire.ch. Des remarques sur ce projet peuvent être faites jusqu'au 18 juin prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19/05/2017

Renseignements complémentaires : DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 67 01